

IDENTITÉ DU NOTAIRE MIS EN CAUSE

* Son Nom

* Son Prénom

* Adresse de son office

Complément d'adresse

Code postal

Commune

NATURE DE LA RÉCLAMATION

* Votre demande concerne

* Décrivez clairement et précisément l'objet de votre réclamation

FORMULAIRE de réclamation

En vertu des dispositions de l'ordonnance n°2022-544 du 13 avril 2022 relative à la déontologie et à la discipline des officiers ministériels.
*Les champs marqués d'un * doivent obligatoirement être renseignés*

Éventuellement, indiquez les pièces jointes à l'appui de votre réclamation

Pièce N°1
Pièce N°2
Pièce N°3
Pièce N°4
Autre :

SIGNATURE DE LA RÉCLAMATION

* Fait à _____ Le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature(s) du ou des réclamants en cas de demande conjointe

Nom et Prénom	Signature	Nom et Prénom	Signature	Nom et Prénom	Signature
---------------	-----------	---------------	-----------	---------------	-----------

Nom et Prénom	Signature	Nom et Prénom	Signature	Nom et Prénom	Signature
---------------	-----------	---------------	-----------	---------------	-----------

La protection de vos données portées sur le formulaire de saisine

Les données à caractère personnel recueillies à partir de ce formulaire de saisine font l'objet d'un traitement informatique mis en oeuvre par la Chambre Interdépartementale des notaires du Val de Loire, responsable du traitement, en vue de fournir une réponse à votre demande. La base légale de ce traitement est l'article 6.1.c) du RGPD (respect d'une obligation légale). Vos données ne sont communiquées qu'aux services dûment habilités de la Chambre et si nécessaire à la juridiction disciplinaire.

Elles sont conservées le temps requis par le traitement de votre demande. Ces opérations sont menées dans le strict respect du droit de la protection des données qui vous garantit des droits informatique et libertés (accès, rectification, effacement, etc.).

Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données (DPO) de la Chambre par courriel à cil.groupeadsn@adnov.fr

Si vous considérez que le traitement des données vous concernant porte atteinte à vos droits, vous disposez de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.